

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ARAB TUNISIAN LEASE - ATL

La Société ENNAKL AUTOMOBILES SA, a déclaré avoir franchi directement à la baisse, le seuil de 10% du capital de la société ARAB TUNISIAN LEASE – ATL, suite à l'augmentation du capital de ladite société conformément à la note d'opération visée par le CMF en date du 19/02/2019.

La Société ENNAKL AUTOMOBILES SA, qui n'a pas suivi ladite augmentation, détient 2 666 921 actions du capital soit 8,21%.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis le 05 août 2019 par le déclarant.